Sourate N° 19 : Maryam – Marie

(mecquoise, nombre de versets : 98, ordre chronologique : 44)

سُورَةُ مَرْيَمَ

On rapporte que Ja'far Ibn Abî Tâlib ﷺ récita le début de cette sourate devant le Négus d'Abyssinie.[1008]

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ كٓهيعٓصٓ ﴿١﴾ ذِكْرُ رَحْمَتِ رَبِّكَ عَبْدَهُۥ زَكَرِيَّآ ﴿٢﴾ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥ نِدَآءً خَفِيًّا ﴿٣﴾
قَالَ رَبِّ إِنِّى وَهَنَ ٱلْعَظْمُ مِنِّى وَٱشْتَعَلَ ٱلرَّأْسُ شَيْبًا وَلَمْ أَكُنۢ بِدُعَآئِكَ رَبِّ شَقِيًّا ﴿٤﴾
وَإِنِّى خِفْتُ ٱلْمَوَٰلِىَ مِن وَرَآءِى وَكَانَتِ ٱمْرَأَتِى عَاقِرًا فَهَبْ لِى مِن لَّدُنكَ وَلِيًّا ﴿٥﴾
يَرِثُنِى وَيَرِثُ مِنْ ءَالِ يَعْقُوبَ ۖ وَٱجْعَلْهُ رَبِّ رَضِيًّا ﴿٦﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Kâf, Hâ, Yâ, 'Ayn, Sâd.[1009] (2). C'est un récit de la miséricorde de ton Seigneur envers Son Serviteur Zakariyyâ. (3). Lorsqu'il invoqua son Seigneur d'une invocation secrète, (4). et dit : « Ô mon Seigneur, mes os sont affaiblis et ma tête s'est enflammée de cheveux blancs ! [Cependant], je n'ai jamais été déçu en Te priant, ô mon Seigneur ! (5). Je crains [le comportement] de mes héritiers, après moi. Et ma propre femme est stérile. Accorde-moi, de Ta part, un descendant (6). qui hérite de moi et hérite de la famille de Ya'qûb. Et fais qu'il soit agréé de Toi, ô mon Seigneur ! » ﴾

Le récit de Zakariyyâ (V1-6)

﴿ C'est un récit de la miséricorde de ton Seigneur envers Son Serviteur Zakariyyâ. ﴾ Ces versets décrivent la miséricorde divine envers Zakariyyâ, qui était un des Prophètes des Fils d'Isrâ'îl.

[1008] Ibn Hishâm (1/357), Ahmad (1/201, 461).

[1009] Concernant les lettres isolées de début de sourate, se référer à l'exégèse de la sourate Al-Baqara.

Une narration nous apprend qu'il était menuisier et qu'il vivait du travail de ses mains.[1010]

﴿ **Lorsqu'il invoqua son Seigneur d'une invocation secrète** ﴾, et les invocations les plus agréées sont les invocations secrètes, « Allah connaît les cœurs de ceux qui Le craignent et entend les voix les plus discrètes », explique Qatâda.[1011]

﴿ **Ô mon Seigneur, mes os sont affaiblis et ma tête s'est enflammée de cheveux blancs !** ﴾ Autrement dit, j'ai vieilli et perdu mes forces, les cheveux blancs parsèment ma chevelure noire. Telles étaient les marques intérieures et extérieures de sa vieillesse.

﴿ **[Cependant], je n'ai jamais été déçu en Te priant, ô mon Seigneur !** ﴾ Tu n'as jamais refusé aucune de mes requêtes.

﴿ **Je crains [le comportement] de mes héritiers, après moi.** ﴾ Mujâhid, Qatâda et As-Suddî indiquent qu'il désigne par là ses parents masculins du côté de son père, qui n'hériteraient pas s'il avait un fils.[1012]

Zakariyyâ craignait qu'ils n'égarent son peuple après sa mort et il souhaitait donc qu'Allah lui accorde un fils qui lui succéderait dans la prophétie et orienterait les gens vers Allah.

Ce verset ne fait pas allusion à l'héritage matériel en tant que tel ; il n'est pas concevable que, de par son rang élevé, Zakariyyâ ait demandé un fils afin de lui transmettre ses biens matériels et d'en priver ses parents plus éloignés. De plus, rien n'indique qu'il possédait des biens, plutôt il a été rapporté qu'il vivait du labeur de ses mains.

D'ailleurs, concernant l'héritage des Prophètes, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Nul n'hérite de nous, ce que nous laissons derrière nous est une aumône. »**[1013]

Le verset concerne donc la prophétie comme héritage, ce qui est attesté par la suite du verset : ﴿ **et hérite de la famille de Ya'qûb** ﴾.

A propos de Dâwud et Sulaymân et de leur prophétie, Allah dit :

﴿ وَوَرِثَ سُلَيْمَٰنُ دَاوُۥدَ ﴾

﴿ **Et Sulaymân hérita de Dâwud (…).** ﴾[1014]

[1010] Muslim (4/1847).
[1011] At-Tabarî (18/142).
[1012] At-Tabarî (18/144).
[1013] *Fath Al-Bârî* (6/227), Muslim (3/1383).

« Et fais qu'il soit agréé de Toi, ô mon Seigneur ! » Fais que Tu l'agrées et que les créatures l'agréent pour sa religiosité et son comportement.

﴿ يَٰزَكَرِيَّآ إِنَّا نُبَشِّرُكَ بِغُلَٰمٍ ٱسْمُهُۥ يَحْيَىٰ لَمْ نَجْعَل لَّهُۥ مِن قَبْلُ سَمِيًّا ﴿٧﴾ ﴾

« (7). « Ô Zakariyyâ, [lui fut-il dit,] Nous te faisons la bonne annonce d'un fils. Son nom sera Yaḥyâ. Nous ne lui avons pas donné auparavant d'homonyme. » »

L'exaucement de son invocation (V7)

« « Ô Zakariyyâ, [lui fut-il dit,] Nous te faisons la bonne annonce d'un fils. (…) » » Il dit ailleurs :

﴿ هُنَالِكَ دَعَا زَكَرِيَّا رَبَّهُۥ ۖ قَالَ رَبِّ هَبْ لِى مِن لَّدُنكَ ذُرِّيَّةً طَيِّبَةً ۖ إِنَّكَ سَمِيعُ ٱلدُّعَآءِ ﴿٣٨﴾
فَنَادَتْهُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَهُوَ قَآئِمٌ يُصَلِّى فِى ٱلْمِحْرَابِ أَنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكَ بِيَحْيَىٰ مُصَدِّقًۢا بِكَلِمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ
وَسَيِّدًا وَحَصُورًا وَنَبِيًّا مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٣٩﴾ ﴾

« Alors, Zakariyyâ implora son Seigneur, et dit : « Ô mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance, car Tu es Celui qui entend la prière ! » Alors, les anges l'appelèrent pendant que, debout, il priait dans le Sanctuaire : « Voilà qu'Allah t'annonce la naissance de Yaḥyâ, confirmateur d'une parole d'Allah. Il sera un chef, un chaste, un Prophète du nombre des gens de bien. » »[1015]

« Nous ne lui avons pas donné auparavant d'homonyme. » Ainsi, nul ne porta le prénom « Yaḥyâ » avant lui.

﴿ قَالَ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِى غُلَٰمٌ وَكَانَتِ ٱمْرَأَتِى عَاقِرًا وَقَدْ بَلَغْتُ مِنَ ٱلْكِبَرِ عِتِيًّا
﴿٨﴾ قَالَ كَذَٰلِكَ قَالَ رَبُّكَ هُوَ عَلَىَّ هَيِّنٌ وَقَدْ خَلَقْتُكَ مِن قَبْلُ وَلَمْ تَكُ شَيْـًٔا ﴿٩﴾ ﴾

« (8). Et il (Zakariyyâ) dit : « Ô mon Seigneur, comment aurai-je un fils alors que ma femme est stérile et que je suis très avancé en âge ? » (9). Il lui dit : « Ainsi sera-t-il ! Ton Seigneur a dit : "Ceci M'est facile. Et avant cela, Je t'ai créé alors que tu n'étais rien." » »

[1014] S27 V16.
[1015] S3 V38-39.

L'étonnement de Zakariyyâ et la réponse de l'ange (V8-9)

Marquant son étonnement et sa joie immense, Zakariyyâ demanda à son Seigneur comment ce fils allait naître, dès lors que sa femme n'avait jamais enfanté et était, qui plus est, âgée, de même que lui n'était plus en mesure d'avoir des rapports intimes avec sa femme.

﴿ **Il lui dit : « Ainsi sera-t-il ! Ton Seigneur a dit : "Ceci M'est facile. Et avant cela, Je t'ai créé alors que tu n'étais rien." »** ﴾ L'ange lui répondit que cet acte était aisé pour Allah, tout en rappelant quelque chose de plus étonnant encore : la création à partir du néant.

﴿ قَالَ رَبِّ ٱجْعَل لِّيٓ ءَايَةً ۚ قَالَ ءَايَتُكَ أَلَّا تُكَلِّمَ ٱلنَّاسَ ثَلَٰثَ لَيَالٍ سَوِيًّا ﴿١٠﴾ فَخَرَجَ عَلَىٰ قَوْمِهِۦ مِنَ ٱلْمِحْرَابِ فَأَوْحَىٰٓ إِلَيْهِمْ أَن سَبِّحُوا۟ بُكْرَةً وَعَشِيًّا ﴿١١﴾ ﴾

﴿ (10). « Ô mon Seigneur, dit-il, accorde-moi un signe ! » - « Ton signe, lui fut-il dit, sera de ne pouvoir parler aux gens pendant trois nuits tout en étant bien portant. » (11). Il sortit donc du sanctuaire vers son peuple puis il leur fit signe de prier matin et soir. ﴾

Le signe (V10-11)

Zakariyyâ demanda à Allah un signe de l'exaucement prochain de son invocation pour apaiser son cœur.

Ibrâhîm en avait fait de même lorsqu'il dit :

﴿ رَبِّ أَرِنِى كَيْفَ تُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ ۖ قَالَ أَوَلَمْ تُؤْمِن ۖ قَالَ بَلَىٰ وَلَٰكِن لِّيَطْمَئِنَّ قَلْبِى ۖ ﴾

﴿ « Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts ! », Allah dit : « Ne crois-tu pas encore ? » - « Si, dit Ibrâhîm, mais c'est uniquement pour rassurer mon cœur ! » (...) ﴾ [1016]

﴿ Ton signe, lui fut-il dit, sera de ne pouvoir parler aux gens pendant trois nuits tout en étant bien portant. ﴾ Tu ne pourras parler aux gens durant trois jours, sans pour autant être atteint d'une quelconque maladie ou malformation. Il perdit en effet la voix, tout en étant pourtant en bonne santé.

'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd Ibn Aslam précisa qu'il pouvait tout de même continuer à célébrer la louange d'Allah sans pouvoir communiquer avec les créatures autrement que par gestes.[1017]

[1016] S2 V260.

Selon une autre interprétation, le terme « sawiyyan » (سَوِيًّا), que nous avons traduit par « tout en étant bien portant » signifierait plutôt « consécutives » : tu ne pourras parler aux gens pendant trois nuits consécutives.

Ainsi, lorsqu'il sortit du sanctuaire, où il avait reçu l'annonce de la naissance d'un fils, il ordonna par gestes à son peuple de glorifier Allah matin et soir, tout comme lui-même avait reçu l'ordre de le faire. Ne pouvant leur parler, il leur fit signe.[1018]

﴿ يَٰيَحۡيَىٰ خُذِ ٱلۡكِتَٰبَ بِقُوَّةٖۖ وَءَاتَيۡنَٰهُ ٱلۡحُكۡمَ صَبِيّٗا ١٢ وَحَنَانٗا مِّن لَّدُنَّا وَزَكَوٰةٗۖ وَكَانَ تَقِيّٗا ١٣ وَبَرَّۢا بِوَٰلِدَيۡهِ وَلَمۡ يَكُن جَبَّارًا عَصِيّٗا ١٤ وَسَلَٰمٌ عَلَيۡهِ يَوۡمَ وُلِدَ وَيَوۡمَ يَمُوتُ وَيَوۡمَ يُبۡعَثُ حَيّٗا ١٥ ﴾

﴿ (12). « Ô Yaḥyâ, tiens fermement au Livre (la Thora) ! » Nous lui donnâmes la sagesse alors qu'il était enfant, (13). ainsi que la tendresse de Notre part et la pureté. Il était pieux, (14). et dévoué envers ses père et mère, et ne fut ni violent ni désobéissant. (15). Que la paix soit sur lui le jour où il naquit, le jour où il mourra, et le jour où il sera ressuscité vivant ! ﴾

La description du nouveau-né (V12-15)

Le garçon, prénommé Yaḥyâ, naquit donc et Allah lui enseigna la Thora, par laquelle les Prophètes et les doctes jugeaient entre les gens.

Yaḥyâ était encore très jeune lorsqu'Allah lui enseigna le Livre, à titre de bienfait et de grâce envers lui et son père.

﴿ **Nous lui donnâmes la sagesse alors qu'il était enfant** ﴾, la science, la bonne compréhension et l'inclinaison vers le bien, ﴿ **ainsi que la tendresse de Notre part** ﴾, c'est-à-dire une miséricorde, selon Ibn 'Abbâs ﷺ[1019], ﴿ **et la pureté** ﴾, c'est-à-dire de toute souillure ou péché. Aḍ-Ḍaḥḥâk et Ibn Jurayj, ainsi que Qatâda indiquent que la pureté désigne ici les œuvres vertueuses, tandis qu'Ibn 'Abbâs ﷺ l'explique par « bénédiction ».

La tendresse peut aussi signifier que Yaḥyâ était tendre et affectueux envers les autres.

[1017] Aṭ-Ṭabarî (18/152).

[1018] Aṭ-Ṭabarî (18/153, 154).

[1019] Aṭ-Ṭabarî (18/156). Qatâda et Aḍ-Ḍaḥḥâk sont du même avis.

﴿ **Il était pieux, et dévoué envers ses père et mère, et ne fut ni violent ni désobéissant.** ﴾ Yaḥyâ n'avait jamais désobéi à ses parents et se soumettaient à tous leurs ordres, en actes et en paroles.

﴿ **Que la paix soit sur lui le jour où il naquit, le jour où il mourra, et le jour où il sera ressuscité vivant !** ﴾ Ainsi, il sera en pleine sécurité et en paix en ces trois moments ; or ce sont des moments où l'être humain est le plus en insécurité : lorsqu'il quitte le ventre de sa mère, le jour de sa mort et le jour où il sera ressuscité et se trouvera au lieu de rassemblement.

﴿ وَٱذْكُرْ فِى ٱلْكِتَٰبِ مَرْيَمَ إِذِ ٱنتَبَذَتْ مِنْ أَهْلِهَا مَكَانًا شَرْقِيًّا ﴿١٦﴾ فَٱتَّخَذَتْ مِن دُونِهِمْ
حِجَابًا فَأَرْسَلْنَآ إِلَيْهَا رُوحَنَا فَتَمَثَّلَ لَهَا بَشَرًا سَوِيًّا ﴿١٧﴾ قَالَتْ إِنِّىٓ أَعُوذُ بِٱلرَّحْمَٰنِ مِنكَ إِن كُنتَ
تَقِيًّا ﴿١٨﴾ قَالَ إِنَّمَآ أَنَا۠ رَسُولُ رَبِّكِ لِأَهَبَ لَكِ غُلَٰمًا زَكِيًّا ﴿١٩﴾ قَالَتْ أَنَّىٰ يَكُونُ لِى غُلَٰمٌ
وَلَمْ يَمْسَسْنِى بَشَرٌ وَلَمْ أَكُ بَغِيًّا ﴿٢٠﴾ قَالَ كَذَٰلِكِ قَالَ رَبُّكِ هُوَ عَلَىَّ هَيِّنٌ وَلِنَجْعَلَهُۥٓ
ءَايَةً لِّلنَّاسِ وَرَحْمَةً مِّنَّا ۚ وَكَانَ أَمْرًا مَّقْضِيًّا ﴿٢١﴾ ﴾

﴿ (16). Mentionne, dans le Livre (le Coran), Maryam, quand elle se retira de sa famille en un lieu vers l'Orient. (17). Elle mit entre elle et eux un voile. Nous lui envoyâmes Notre Esprit qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait. (18). Elle dit : « Je me réfugie contre toi auprès du Tout-Miséricordieux, si tu Le crains ! » (19). Il dit : « Je suis en fait un messager de ton Seigneur pour te faire don d'un fils pur ! » (20). Elle dit : « Comment aurais-je un fils quand aucun homme ne m'a touchée, et que je ne suis pas prostituée ? » (21). Il dit : « Ainsi sera-t-il ! Cela M'est facile, a dit ton Seigneur ! Et Nous ferons de lui un signe pour les gens, et une miséricorde de Notre part. C'est une affaire déjà décidée. » ﴾

L'histoire de Maryam et de l'envoyé (V16-21)

Après avoir évoqué le récit de Zakariyyâ auquel Allah accorda un fils malgré sa vieillesse et la stérilité de son épouse, Allah mentionne ici l'histoire de Maryam à laquelle Il fit également don d'un enfant, 'Îsâ, cette fois sans père.

Leurs récits sont d'ailleurs mentionnés conjointement dans les sourates Âl 'Imrân et Al-Anbiyâ' en raison de leurs similitudes, et à titre de rappel de la toute-puissance divine.

﴿ **Mentionne, dans le Livre (le Coran), Maryam, quand elle se retira de sa famille en un lieu vers l'Orient.** ﴾ Maryam était la fille de 'Imrân et faisait

partie de la descendance de Dâwud. Elle était une femme pieuse et vertueuse, appartenant aux Fils d'Isrâ'îl.

La sourate Âl 'Imrân nous conte d'ailleurs la naissance de Maryam, que sa mère avait décidé de consacrer au service du Temple de Jérusalem et au sujet de laquelle Allah dit :

﴿ فَتَقَبَّلَهَا رَبُّهَا بِقَبُولٍ حَسَنٍ وَأَنۢبَتَهَا نَبَاتًا حَسَنًا ﴾

﴿ **Son Seigneur l'agréa alors par Sa grâce et lui assura une belle croissance. (...)** ﴾ [1020]

Maryam grandit donc au service de l'adoration d'Allah, sous la protection de Zakariyyâ, qui était le mari de sa sœur, ou bien, selon une autre hypothèse, le mari de sa tante maternelle, et qui était alors le Prophète des Fils d'Isrâ'îl.

Zakariyyâ fut stupéfait de découvrir certains miracles au sujet de Maryam :

﴿ كُلَّمَا دَخَلَ عَلَيۡهَا زَكَرِيَّا ٱلۡمِحۡرَابَ وَجَدَ عِندَهَا رِزۡقٗاۖ قَالَ يَٰمَرۡيَمُ أَنَّىٰ لَكِ هَٰذَاۖ قَالَتۡ هُوَ مِنۡ عِندِ ٱللَّهِۖ إِنَّ ٱللَّهَ يَرۡزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيۡرِ حِسَابٖ ٣٧ ﴾

﴿ **(...) Chaque fois que celui-ci entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture. Il dit : « Ô Maryam, d'où te vient cette nourriture ? » Elle dit : « Cela me vient d'Allah. » Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter.** ﴾ [1021]

Ainsi, il trouvait en été des fruits qu'on ne trouvait qu'en hiver et vice versa.

Lorsqu'Allah voulut faire naître par elle Son Messager 'Îsâ ﷺ, l'un des cinq Messagers doués de résolution[1022], Il la fit s'éloigner des siens, et se retirer dans un endroit se trouvant à l'est du Temple.

Ibn 'Abbâs ﷺ commenta en disant : « Par Allah ! Je sais mieux que quiconque pourquoi les chrétiens se dirigent vers l'est lors de leurs pratiques cultuelles. C'est en raison de ce verset : ﴿ **Mentionne, dans le Livre (le Coran), Maryam, quand elle se retira de sa famille en un lieu vers l'Orient.** ﴾ Ainsi, ils s'orientent vers le lieu de naissance de 'Îsâ. »[1023]

[1020] S3 V37.
[1021] S3 V37.
[1022] Parmi lesquels également Nûh, Ibrâhîm, Mûsâ et Muhammad ﷺ.
[1023] At-Tabarî (18/162).

﴿ **Elle mit entre elle et eux un voile** ﴾, ceci signifie qu'elle s'éloigna d'eux si bien qu'ils ne la voyaient plus, ﴿ **Nous lui envoyâmes Notre Esprit** ﴾, c'est-à-dire l'Ange Jibrîl عليه السلام[1024], ﴿ **qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait.** ﴾

Maryam craignit donc que cet homme à l'apparence parfaite n'ait de mauvaises intentions à son égard, c'est pourquoi elle dit : ﴿ **« Je me réfugie contre toi auprès du Tout-Miséricordieux, si tu Le crains ! »** ﴾

Il convient en effet, dans une situation de crainte, de rappeler à Allah par la douceur.

L'Ange la rassura alors en lui apprenant qu'il était envoyé par Allah : ﴿ **« Je suis en fait un messager de ton Seigneur pour te faire don d'un fils pur ! »** ﴾

Il fut dit que lorsque Maryam évoqua le Très-Haut, Jibrîl fut agité par la terreur et reprit sa forme originelle.

Maryam fut surprise par cette annonce, se demandant comment elle pourrait enfanter alors qu'elle n'était pas mariée, et qu'elle n'était pas de celles qui commettent la fornication : ﴿ **« Comment aurais-je un fils quand aucun homme ne m'a touchée, et que je ne suis pas prostituée ? »** ﴾

Le terme « baghiyyan » (بَغِيًّا) désigne la fornicatrice.

﴿ **Il dit : « Ainsi sera-t-il ! Cela M'est facile, a dit ton Seigneur ! Et Nous ferons de lui un signe pour les gens, et une miséricorde de Notre part. C'est une affaire déjà décidée. »** ﴾ Allah a décrété que tu aurais un fils sans rapport intime, tel est Son décret et Il est certes capable de faire ce qu'Il veut.

Ce fils sera ainsi une preuve de l'omnipotence divine et de la capacité d'Allah à créer l'humain de diverses manières : sans père ni mère, tel Âdam, sans mère, tel Hawwâ'[1025], sans père, tel 'Îsâ, et avec les deux parents, comme l'ensemble des humains de manière générale.

Ce fils sera aussi une miséricorde divine pour les gens, de par sa prophétie et sa mission consistant à les appeler à l'adoration exclusive d'Allah.

Allah dit aussi à son sujet :

﴿ إِذْ قَالَتِ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَٰمَرْيَمُ إِنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكِ بِكَلِمَةٍ مِّنْهُ ٱسْمُهُ ٱلْمَسِيحُ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ وَجِيهًا فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿٤٥﴾ وَيُكَلِّمُ ٱلنَّاسَ فِى ٱلْمَهْدِ وَكَهْلًا وَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٤٦﴾ ﴾

[1024] Selon Ad-Dahhâk, Mujâhid, Qatâda, Ibn Jurayj, Wahb Ibn Munabbih et As-Suddî. At-Tabarî (18/163).

[1025] En considérant Âdam comme son « père » puisqu'elle fut créée de sa côte.

﴿ **[Rappelle-toi] quand les anges dirent : « Ô Maryam, voilà qu'Allah t'annonce un Verbe émanant de Lui, son nom sera "Al-Masîḥ, ʻÎsâ, fils de Maryam", illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah. Il parlera aux gens dans le berceau et en son âge mûr et il sera du nombre des gens de bien. »** ﴾ [1026]

﴿ **C'est une affaire déjà décidée.** ﴾ Ceci clôt les paroles de Jibrîl et indique qu'il s'agit d'un décret divin auquel elle ne pourra échapper.[1027]

﴿ فَحَمَلَتْهُ فَٱنتَبَذَتْ بِهِۦ مَكَانًا قَصِيًّا ﴿٢٢﴾ فَأَجَآءَهَا ٱلْمَخَاضُ إِلَىٰ جِذْعِ ٱلنَّخْلَةِ قَالَتْ يَٰلَيْتَنِى مِتُّ قَبْلَ هَٰذَا وَكُنتُ نَسْيًا مَّنسِيًّا ﴿٢٣﴾ ﴾

﴿ **(22). Elle devint donc enceinte [de l'enfant] et elle se retira avec lui en un lieu éloigné. (23). Puis les douleurs de l'enfantement l'amenèrent au tronc du palmier, et elle dit : « Malheur à moi ! Que je fusse morte avant cet instant ! Et que je fusse totalement oubliée ! »** ﴾

La grossesse et la naissance (V22-23)

Après cette annonce de Jibrîl, Maryam se soumit donc au décret divin.

Les exégètes indiquèrent que l'Ange souffla dans le col de Maryam et ce souffle atteignit ses matrices et elle tomba enceinte.

Muḥammad Ibn Isḥâq raconte qu'elle commença peu à peu à ressentir les effets de la grossesse. La famille de Zakariyyâ fut ainsi durement éprouvée et les gens commencèrent à prétendre qu'elle avait conçu cet enfant avec Yûsuf, car il était le seul à être présent auprès d'elle dans le Temple. Maryam commença alors à se cacher des gens et à s'isoler.

﴿ **Puis les douleurs de l'enfantement l'amenèrent au tronc du palmier.** ﴾ Les exégètes divergèrent au sujet de ce lieu : certains, tels As-Suddî[1028], indiquent qu'il se trouvait à l'est du Temple, d'autres, comme Wahb Ibn Munabbih, le situent entre la Syrie et l'Egypte ou à Bethléem, un village proche de Jérusalem.[1029] Ce dernier avis est conforté par les hadiths relatant le Voyage nocturne.[1030]

[1026] S3 V45-46.
[1027] Aṭ-Ṭabarî (18/165).
[1028] Aṭ-Ṭabarî (18/161).
[1029] Aṭ-Ṭabarî (18/170).
[1030] An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 1/221), *Dalâ'îl An-Nubuwwa* (2/355).

Les chrétiens sont d'ailleurs convaincus que la naissance de 'Îsâ eut lieu dans cette ville. Et Allah est le plus savant.

Maryam dit alors : ﴿ « **Malheur à moi ! Que je fusse morte avant cet instant ! Et que je fusse totalement oubliée ! »** ﴾ Ce verset indique qu'il est permis de souhaiter la mort lorsque l'on est éprouvé. En effet, Maryam savait qu'après avoir été considérée comme une adoratrice pieuse, cette grossesse allait la faire passer, aux yeux de son peuple, pour une femme aux mauvaises mœurs s'étant rendue coupable de fornication, c'est pourquoi elle aurait préféré disparaître plutôt que d'avoir à subir cette situation, ou aurait souhaité ne jamais avoir existé, comme l'explique Ibn 'Abbâs ﷺ[1031], ou n'avoir jamais été connue des gens, d'après Qatâda.

﴿ فَنَادَىٰهَا مِن تَحْتِهَآ أَلَّا تَحْزَنِى قَدْ جَعَلَ رَبُّكِ تَحْتَكِ سَرِيًّا ﴿٢٤﴾ وَهُزِّىٓ إِلَيْكِ بِجِذْعِ ٱلنَّخْلَةِ تُسَٰقِطْ عَلَيْكِ رُطَبًا جَنِيًّا ﴿٢٥﴾ فَكُلِى وَٱشْرَبِى وَقَرِّى عَيْنًا ۖ فَإِمَّا تَرَيِنَّ مِنَ ٱلْبَشَرِ أَحَدًا فَقُولِىٓ إِنِّى نَذَرْتُ لِلرَّحْمَٰنِ صَوْمًا فَلَنْ أُكَلِّمَ ٱلْيَوْمَ إِنسِيًّا ﴿٢٦﴾ ﴾

﴿ (24). Alors, il l'appela d'au-dessous d'elle : « Ne t'afflige pas. Ton Seigneur a placé à tes pieds une source. (25). Secoue vers toi le tronc du palmier ; il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. (26). Mange, bois et que ton œil se réjouisse ! Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dis : "Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout-Miséricordieux ; je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain." » ﴾

Les paroles adressées à Maryam après la naissance (V24-26)

﴿ **Alors, il l'appela d'au-dessous d'elle.** ﴾ D'autres ont lu le verset de cette façon : « celui qui était au-dessous d'elle l'appela » (man « مَنْ » au lieu de min « مِنْ »).

Les savants divergèrent au sujet de celui qui l'appela. Ibn 'Abbâs ﷺ indique qu'il s'agit de Jibrîl. Sa'îd Ibn Jubayr, Ad-Dahhâk, As-Suddî et Qatâda partagent entre autres cet avis, 'Îsâ n'ayant parlé qu'une fois Maryam de retour parmi les siens.

Toutefois, Mujâhid et Al-Hasan, entre autres, ont dit qu'il s'agissait de 'Îsâ.[1032]

[1031] At-Tabarî (18/172).
[1032] At-Tabarî (18/173).

﴿ **Ne t'afflige pas. Ton Seigneur a placé à tes pieds une source.** ﴾ Il est rapporté, d'après Al-Barâ' Ibn 'Âzib ﷺ, que le mot « sariyyan » (سَرِيًّا) indique qu'il s'agit d'un ruisseau. Tel est aussi l'avis de Mujâhid, de 'Amr Ibn Maymûn, qui précise qu'il s'agissait d'un ruisseau duquel elle pouvait s'abreuver, et de Sa'îd Ibn Jubayr.[1033]

D'autres, à l'instar d'Al-Ḥasan, d'Ar-Rabî' Ibn Anas, de Muḥammad Ibn 'Abbâd Ibn Ja'far, de 'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd Ibn Aslam et de Qatâda - selon l'un des avis de ce dernier -, indiquent que cela désigne 'Îsâ عليه السلام, mais la première interprétation est plus juste, et Allah est le plus savant.

﴿ **Secoue vers toi le tronc du palmier ; il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres.** ﴾ Allah lui accorda donc les deux grâces que sont la nourriture et la boisson.

Se basant sur ce verset, 'Amr Ibn Maymûn indique que les dattes constituent la meilleure nourriture pour la femme qui vient d'accoucher.[1034]

﴿ **Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dis : "Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout-Miséricordieux ; je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain."** ﴾ Le verbe « dire » signifie ici « indiquer par les gestes ».

'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd indique que ces paroles sont prononcées par 'Îsâ عليه السلام et Allah est le plus savant.

Anas Ibn Mâlik explique que le jeûne désigné ici consiste en un vœu de silence. Ibn 'Abbâs et Aḍ-Ḍaḥḥâk partagent cet avis, tandis qu'As-Suddî, Qatâda et 'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd précisent que la législation prescrivait à cette époque de ne point se nourrir ni parler, lors du jeûne.[1035]

﴿ فَأَتَتْ بِهِۦ قَوْمَهَا تَحْمِلُهُۥ ۖ قَالُوا۟ يَٰمَرْيَمُ لَقَدْ جِئْتِ شَيْـًٔا فَرِيًّا ﴿٢٧﴾ يَٰٓأُخْتَ هَٰرُونَ مَا كَانَ
أَبُوكِ ٱمْرَأَ سَوْءٍ وَمَا كَانَتْ أُمُّكِ بَغِيًّا ﴿٢٨﴾ فَأَشَارَتْ إِلَيْهِ ۖ قَالُوا۟ كَيْفَ نُكَلِّمُ مَن كَانَ فِى ٱلْمَهْدِ
صَبِيًّا ﴿٢٩﴾ قَالَ إِنِّى عَبْدُ ٱللَّهِ ءَاتَىٰنِىَ ٱلْكِتَٰبَ وَجَعَلَنِى نَبِيًّا ﴿٣٠﴾ وَجَعَلَنِى مُبَارَكًا أَيْنَ مَا كُنتُ
وَأَوْصَىٰنِى بِٱلصَّلَوٰةِ وَٱلزَّكَوٰةِ مَا دُمْتُ حَيًّا ﴿٣١﴾ وَبَرًّۢا بِوَٰلِدَتِى وَلَمْ يَجْعَلْنِى جَبَّارًا شَقِيًّا ﴿٣٢﴾
وَٱلسَّلَٰمُ عَلَىَّ يَوْمَ وُلِدتُّ وَيَوْمَ أَمُوتُ وَيَوْمَ أُبْعَثُ حَيًّا ﴿٣٣﴾ ﴾

1033 Aṭ-Ṭabarî (18/175, 176).
1034 Aṭ-Ṭabarî (18/179).
1035 Aṭ-Ṭabarî (18/182, 183). Al-Qurṭubî (11/98).

﴿ (27). Puis elle vint auprès des siens en le portant (le bébé). Ils dirent : « Ô Maryam, tu as fait une chose monstrueuse ! (28). Sœur de Hârûn, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée ! » (29). Elle fit alors un signe vers lui. Ils dirent : « Comment parlerions-nous à un bébé au berceau ? » (30). Mais il (le bébé) dit : « Je suis vraiment le Serviteur d'Allah. Il m'a accordé le Livre et m'a désigné comme Prophète. (31). Où que je sois, Il m'a rendu béni, et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière, l'aumône légale, (32). et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni fier ni malheureux. (33). Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant. » ﴾

L'arrivée de Maryam avec le nouveau-né auprès des siens (V27-33)

Maryam se soumit donc aux ordres divins et effectua ce jeûne. Elle se présenta ainsi, le nouveau-né dans les bras, auprès de son peuple.

Lorsque les gens la virent arriver, ils la condamnèrent sévèrement : ﴿ **Ô Maryam, tu as fait une chose monstrueuse** ﴾, un grand péché, d'après Mujâhid, Qatâda et As-Suddî.[1036]

﴿ **Sœur de Hârûn** ﴾, le mot « sœur » signifie ici qu'elle ressemblait à Hârûn, en termes de piété.

On a dit que ce Hârûn était un homme connu pour sa dévotion. D'autres ont dit qu'il s'agissait du frère de Mûsâ et que Maryam faisait partie de ses descendants, c'est pourquoi elle était désignée comme sa « sœur ». Ainsi, le membre d'une tribu était appelé frère des autres membres de cette tribu.[1037]

Al-Mughîra Ibn Shu'ba ﷺ rapporte avoir été envoyé par le Prophète ﷺ auprès des chrétiens de Najrân. Ceux-ci lui demandèrent : « Pourquoi dites-vous ﴿ **sœur de Hârûn** ﴾ alors que Mûsâ vécut plusieurs siècles avant 'Îsâ ? » De retour auprès du Prophète ﷺ, il lui posa la question et il répondit : **« Les informerais-tu du fait qu'à cette époque, les gens se donnaient les noms des Prophètes et des pieux les ayant précédés ? »**[1038]

﴿ **Elle fit alors un signe vers lui. Ils dirent : « Comment parlerions-nous à un bébé au berceau ! »** ﴾ Maryam leur indiqua par gestes, puisqu'elle ne pouvait parler, de s'adresser au nouveau-né.

[1036] At-Tabarî (18/185).
[1037] At-Tabarî (18/187).
[1038] Muslim (2135).

As-Suddî affirme que ce geste de sa part ne fit que susciter davantage leur colère, car ils se dirent qu'elle se raillait d'eux.[1039]

C'est alors que 'Îsâ ﷺ se mit à parler : ﴿ **Je suis vraiment le Serviteur d'Allah.** ﴾ Ainsi, sa première parole fut une glorification d'Allah, le Très-Haut, et son affirmation de sa qualité de Serviteur d'Allah, Lui qui est bien trop Elevé et Pur pour avoir un enfant.

﴿ **Il m'a accordé le Livre et m'a désigné comme Prophète.** ﴾ Par ces propos, 'Îsâ ﷺ disculpait sa mère de ce dont on l'accusait.

﴿ **Où que je sois, Il m'a rendu béni** ﴾, en faisant de moi une personne qui appelle au bien, d'après Mujâhid, 'Amr Ibn Qays et Ath-Thawrî[1040], ﴿ **et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière, l'aumône légale.** ﴾

Ibn Jarîr rapporte qu'on demanda à Wuhayb Ibn Al-Ward, un esclave affranchi des Banû Makhzûm, en quoi consistait la bénédiction décrite dans le verset, et il répondit : « Cela signifie qu'il interdisait le mal et ordonnait le bien, où qu'il se trouvait. »[1041]

﴿ **Et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière, l'aumône légale** ﴾, tout comme Il l'a enjoint à Muhammad ﷺ :

﴿ وَٱعۡبُدۡ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأۡتِيَكَ ٱلۡيَقِينُ ﴿٩٩﴾ ﴾

﴿ **Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort).** ﴾[1042]

Mâlik Ibn Anas رضي الله عنه a commenté ce verset en disant que par celui-ci, Allah l'informait de ce qu'allait être sa vie et qu'il était un argument de taille pour contrer ceux qui renient la prédestination.[1043]

Puis, suite à l'obéissance à Allah est mentionnée l'obéissance à la mère : ﴿ **et la bonté envers ma mère** ﴾.

Les deux sont d'ailleurs souvent citées conjointement, comme dans le verset qui suit :

﴿ ۞ وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعۡبُدُوٓاْ إِلَّآ إِيَّاهُ وَبِٱلۡوَٰلِدَيۡنِ إِحۡسَٰنًا ﴾

﴿ **Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui et soyez bons envers les père et mère (...). »** ﴾[1044]

[1039] At-Tabarî (18/189).
[1040] At-Tabarî (18/191).
[1041] At-Tabarî (18/191).
[1042] S15 V99.
[1043] Al-Qurtubî (11/103).

﴿ **Il ne m'a fait ni fier ni malheureux.** ﴾ Il n'a pas fait de moi un être orgueilleux qui se refuse à L'adorer, ce qui aurait mené à mon malheur.

﴿ **Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant.** ﴾ 'Îsâ ﷺ affirme à nouveau son statut d'être humain, qui est né et qui mourra, comme les autres créatures, si ce n'est que sa sécurité et son salut sont assurés à ces trois moments : la naissance, la mort et la résurrection.

﴿ ذَٰلِكَ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ ۚ قَوْلَ ٱلْحَقِّ ٱلَّذِى فِيهِ يَمْتَرُونَ ﴿٣٤﴾ مَا كَانَ لِلَّهِ أَن يَتَّخِذَ مِن وَلَدٍ ۖ سُبْحَٰنَهُۥٓ ۚ إِذَا قَضَىٰٓ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٣٥﴾ وَإِنَّ ٱللَّهَ رَبِّى وَرَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ ۚ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٣٦﴾ فَٱخْتَلَفَ ٱلْأَحْزَابُ مِنۢ بَيْنِهِمْ ۖ فَوَيْلٌ لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن مَّشْهَدِ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٣٧﴾ ﴾

﴿ (34). Tel est 'Îsâ, fils de Maryam, parole de vérité, au sujet de laquelle ils doutent. (35). Il ne convient pas à Allah de S'attribuer un fils. Gloire et Pureté à Lui ! Quand Il décide d'une chose, Il dit seulement : « Sois ! » et elle est. (36). Certes, Allah est mon Seigneur tout comme votre Seigneur. Adorez-Le donc. Voilà un droit chemin ! » (37). Puis, les sectes divergèrent entre elles. Alors, malheur aux mécréants lorsqu'ils assisteront à un jour terrible ! ﴾

'Îsâ n'est qu'un Serviteur d'Allah et en aucun cas Son fils (V34-35)

Le Très-Haut précise à Son Messager Muḥammad ﷺ que l'histoire de 'Îsâ ﷺ est une ﴿ **parole de vérité, au sujet de laquelle ils doutent** ﴾.

Il apparaît de ce verset que ce qui est une parole de vérité, à laquelle certains ont prêté foi et sur laquelle d'autres ont douté, est l'histoire de 'Îsâ en elle-même. Cependant, 'Âṣim et 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Âmir disent qu'il s'agit des paroles de 'Îsâ qui sont qualifiées de paroles de vérité. Toutefois, l'aspect grammatical du verset conforte la première hypothèse, de même que ce verset :

﴿ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَلَا تَكُن مِّنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿٦٠﴾ ﴾

﴿ **La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas du nombre des sceptiques.** ﴾ [1045]

[1044] S17 V23. Voir aussi S31 V14.
[1045] S3 V60.

Puis, Allah proclame Sa pureté en disant : ﴿ **Il ne convient pas à Allah de S'attribuer un fils. Gloire et Pureté à Lui ! Quand Il décide d'une chose, Il dit seulement : « Sois ! » et elle est.** ﴾

Il est bien au-dessus des prétentions des injustes ! S'Il veut qu'une chose se réalise, Il n'a qu'à la décréter et elle se produit selon Sa volonté.

Il dit par ailleurs :

﴿ إِنَّ مَثَلَ عِيسَىٰ عِندَ ٱللَّهِ كَمَثَلِ ءَادَمَ ۖ خَلَقَهُۥ مِن تُرَابٍ ثُمَّ قَالَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٥٩﴾ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَلَا تَكُن مِّنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿٦٠﴾ ﴾

﴿ **Pour Allah, 'Îsâ est comme Âdam qu'Il créa de poussière, puis auquel Il dit : « Sois » et il fut. La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas du nombre des sceptiques.** ﴾ [1046]

'Îsâ ordonna l'adoration d'Allah l'Unique, mais les gens divergèrent (V36-37)

﴿ **Certes, Allah est mon Seigneur tout comme votre Seigneur. Adorez-Le donc. Voilà un droit chemin !** ﴾ Dès le plus jeune âge, 'Îsâ ﷺ enseigna à son peuple qu'Allah était leur Seigneur et le sien et qu'il fallait L'adorer, seul, sans Lui donner d'associé. Tel est le droit chemin : quiconque s'y soumet est bien guidé et quiconque s'en détourne est égaré.

﴿ **Puis, les sectes divergèrent entre elles.** ﴾ Les gens du Livre divergèrent à propos de 'Îsâ. En effet, les juifs osèrent dire qu'il était un enfant issu d'une relation illégitime et que ses miracles n'étaient que magie. Certains dirent qu'il ne parla pas au berceau mais que c'était Allah qui avait parlé.

D'autres prétendirent que 'Îsâ était le fils d'Allah, ou encore le troisième de trois. Enfin, d'autres encore restèrent sur la vérité en proclamant qu'il n'était autre que le Serviteur et Messager d'Allah.

﴿ **Alors, malheur aux mécréants lorsqu'ils assisteront à un jour terrible** ﴾, qui n'est autre que le Jour de la Résurrection.

Ceci est une menace à l'encontre de ceux qui forgent des mensonges au sujet d'Allah, en Lui attribuant un fils et, bien qu'Allah soit en mesure de Se saisir d'eux de façon immédiate, Il leur accorde un délai, par miséricorde, car certes Il ne hâte jamais le châtiment.

[1046] S3 V59-60.

Le Messager d'Allah ﷺ a en effet dit : « **Certes, Allah accorde un délai à l'injuste, mais quand Il Se saisit de lui, Il ne lui laisse aucune échappatoire.** » Puis, il récita :

﴿ وَكَذَٰلِكَ أَخْذُ رَبِّكَ إِذَآ أَخَذَ ٱلْقُرَىٰ وَهِىَ ظَٰلِمَةٌ ۚ إِنَّ أَخْذَهُۥٓ أَلِيمٌ شَدِيدٌ ﴿١٠٢﴾ ﴾

﴿ **Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur.** ﴾[1047]

Il a dit aussi : « **Nul n'est plus patient face à un mal qu'Il entend qu'Allah ; en effet, ils Lui attribuent un fils, et malgré tout, Il leur accorde subsistance et les préserve.** »[1048] Allah dit par ailleurs :

﴿ وَلَا تَحْسَبَنَّ ٱللَّهَ غَٰفِلًا عَمَّا يَعْمَلُ ٱلظَّٰلِمُونَ ۚ إِنَّمَا يُؤَخِّرُهُمْ لِيَوْمٍ تَشْخَصُ فِيهِ ٱلْأَبْصَٰرُ ﴿٤٢﴾ ﴾

﴿ **Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au jour où leurs regards soient figés.** ﴾[1049]

'Ubâda Ibn As-Sâmit ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Celui qui atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, seul et sans associé, que Muhammad est Son Serviteur et Messager, que 'Îsâ est le Serviteur d'Allah, Son Messager, Sa parole qu'Il insuffla à Maryam et un Esprit émanant de Lui, que le Paradis est une réalité et que l'Enfer est une réalité, celui-là, Allah le fera entrer au Paradis, peu importe ses œuvres.** »[1050]

﴿ أَسْمِعْ بِهِمْ وَأَبْصِرْ يَوْمَ يَأْتُونَنَا لَٰكِنِ ٱلظَّٰلِمُونَ ٱلْيَوْمَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٣٨﴾ وَأَنذِرْهُمْ يَوْمَ ٱلْحَسْرَةِ إِذْ قُضِىَ ٱلْأَمْرُ ۘ وَهُمْ فِى غَفْلَةٍ وَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٣٩﴾ إِنَّا نَحْنُ نَرِثُ ٱلْأَرْضَ وَمَنْ عَلَيْهَا وَإِلَيْنَا يُرْجَعُونَ ﴿٤٠﴾ ﴾

﴿ (38). Comme ils entendront et verront bien le jour où ils viendront à Nous ! Mais aujourd'hui, les injustes sont dans un égarement évident. (39). Et avertis-les du jour du regret, quand tout sera réglé, alors qu'ils sont [dans ce monde] insouciants et qu'ils ne croient pas. (40). C'est Nous, en vérité, qui hériterons de la Terre et tout ce qui s'y trouve, et c'est à Nous qu'ils seront ramenés. ﴾

[1047] S11 V102. *Fath Al-Bârî* (8/205), Muslim (4/1997).

[1048] *Fath Al-Bârî* (10/527), Muslim (4/2160).

[1049] S14 V42. Voir aussi S22 V48.

[1050] *Fath Al-Bârî* (6/546), Muslim (1/57).

Allah met en garde le mécréant contre le jour du regret (V38-40)

Au Jour de la Résurrection, les mécréants verront et entendront parfaitement :

﴿ وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذِ ٱلْمُجْرِمُونَ نَاكِسُوا۟ رُءُوسِهِمْ عِندَ رَبِّهِمْ رَبَّنَآ أَبْصَرْنَا وَسَمِعْنَا ﴾

﴿ **Si tu voyais alors les criminels [comparaître], têtes basses devant leur Seigneur ! « Notre Seigneur, Nous avons vu et entendu (…) ! »** ﴾[1051]

Or, leurs mots ne leur serviront plus à rien, puisqu'ils auront été prononcés après la vue du châtiment.

Ils verront et entendront ce jour-là, alors qu'ici-bas ils étaient aveugles et sourds à la vérité.

Lorsqu'ils étaient appelés au droit chemin, ils ne s'y soumettaient pas et lorsqu'ils s'y soumettront, il sera trop tard.

﴿ **Et avertis-les du jour du regret, quand tout sera réglé** ﴾, les gens du Paradis d'un côté, les gens de l'Enfer de l'autre, ﴿ **alors qu'ils sont [dans ce monde] insouciants** ﴾ et inattentifs au rappel, ﴿ **et qu'ils ne croient pas** ﴾ que ce jour viendra.

Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « **Lorsque les gens du Paradis entreront au Paradis et les gens de l'Enfer en Enfer, on apportera la mort qui aura l'apparence d'un bélier noir taché de blanc (dont la tête est blanche) et il sera placé à la frontière entre le Paradis et l'Enfer. Puis, on dira : "Ô gens du Paradis ! Savez-vous ce que c'est ?" Ils se dresseront, observeront et diront : "C'est la mort !" Puis, on dira : "Ô gens du Paradis ! Savez-vous ce que c'est ?" Ils se dresseront, observeront et diront : "C'est la mort !" On donnera alors l'ordre de l'égorger et il sera dit : "Ô gens du Paradis ! Pour l'éternité ! Plus de mort ! Ô gens de l'Enfer ! Pour l'éternité ! Plus de mort !"** » Puis, il ﷺ récita : ﴿ **Et avertis-les du jour du regret, quand tout sera réglé, alors qu'ils sont [dans ce monde] insouciants et qu'ils ne croient pas.** ﴾

Indiquant ensuite l'acte de sacrifice de sa main, il ﷺ dit : « **Les gens de ce bas-monde sont dans l'insouciance de ce monde.** »[1052]

'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ rapporte qu'au jour des regrets, les gens du Paradis verront la place qui leur avait été préparée en Enfer s'ils n'avaient pas cru, tout comme les gens de l'Enfer verront la place qui leur avait été préparée au Paradis s'ils avaient cru.[1053]

[1051] S32 V12.
[1052] Ahmad (3/9), *Fath Al-Bârî* (8/282), Muslim (4/2188).
[1053] At-Tabarî (8/344).

﴿ **C'est Nous, en vérité, qui hériterons de la Terre et tout ce qui s'y trouve, et c'est à Nous qu'ils seront ramenés.** ﴾ Toutes les créatures périront, sauf Allah, le Créateur et le Maître absolu, Il héritera de Ses créatures et les jugera, nul ne sera alors lésé.

﴿ وَٱذْكُرْ فِى ٱلْكِتَٰبِ إِبْرَٰهِيمَ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ صِدِّيقًا نَّبِيًّا ﴿٤١﴾ إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ يَٰٓأَبَتِ لِمَ تَعْبُدُ مَا لَا يَسْمَعُ
وَلَا يُبْصِرُ وَلَا يُغْنِى عَنكَ شَيْـًٔا ﴿٤٢﴾ يَٰٓأَبَتِ إِنِّى قَدْ جَآءَنِى مِنَ ٱلْعِلْمِ مَا لَمْ يَأْتِكَ فَٱتَّبِعْنِىٓ
أَهْدِكَ صِرَٰطًا سَوِيًّا ﴿٤٣﴾ يَٰٓأَبَتِ لَا تَعْبُدِ ٱلشَّيْطَٰنَ ۖ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ كَانَ لِلرَّحْمَٰنِ عَصِيًّا ﴿٤٤﴾
يَٰٓأَبَتِ إِنِّىٓ أَخَافُ أَن يَمَسَّكَ عَذَابٌ مِّنَ ٱلرَّحْمَٰنِ فَتَكُونَ لِلشَّيْطَٰنِ وَلِيًّا ﴿٤٥﴾ ﴾

﴿ (41). Et mentionne, dans le Livre, Ibrâhîm. C'était un [homme] très véridique et un Prophète. (42). Lorsqu'il dit à son père : « Ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne peut t'être d'une quelconque utilité ? (43). Ô mon père, j'ai reçu une part de science que tu n'as pas reçue, suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite ! (44). Ô mon père, n'adore pas le Diable, car le Diable désobéit au Tout-Miséricordieux ! (45). Ô mon père, je crains qu'un châtiment venant du Tout-Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable ! » ﴾

Ibrâhîm exhorta son père (V41-45)

Le Très-Haut dit à Son Messager Muḥammad ﷺ de mentionner le récit d'Ibrâhîm et de son père, l'ancêtre de son peuple, l'ami intime du Tout-Miséricordieux. En effet, les Quraychites prétendaient suivre les traces d'Ibrâhîm alors que ce dernier n'était autre qu'un véridique et un Prophète, qui rejeta le culte des idoles et appela son propre père à s'en désavouer.

Il lui dit : ﴿ **Ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne peut t'être d'une quelconque utilité ?** ﴾ Tu adores ainsi ce qui ne peut rien pour toi, ni te protéger d'un mal, ni t'amener un bien.

﴿ **Ô mon père, j'ai reçu une part de science que tu n'as pas reçue, suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite !** ﴾ Ainsi, bien que tu sois mon père, Allah m'a révélé une science que tu ne possèdes pas, suis-moi donc afin de rejoindre le droit chemin, qui te mènera à la félicité et te préservera de ce que tu crains.

﴿ **Ô mon père, n'adore pas le Diable, car le Diable désobéit au Tout-Miséricordieux !** ﴾ L'adoration du diable se fait en lui obéissant, notamment en adorant les idoles.

Allah dit ailleurs :

﴿ ۞ أَلَمْ أَعْهَدْ إِلَيْكُمْ يَٰبَنِيٓ ءَادَمَ أَن لَّا تَعْبُدُوا۟ ٱلشَّيْطَٰنَ ۖ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٦٠﴾ ﴾

« Ne vous ai-Je pas engagés, Enfants d'Âdam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré. » [1054]

Satan désobéit à Allah et c'est par cette désobéissance qu'Allah l'a éloigné de Sa miséricorde. Celui qui le suit s'expose donc au même sort.

« Ô mon père, je crains qu'un châtiment venant du Tout-Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable ! » Je crains que le châtiment ne t'atteigne à cause de l'adoration que tu auras vouée aux idoles au lieu d'Allah et tu n'aurais alors d'autre protecteur que Satan, qui n'a nul pouvoir de protéger :

﴿ تَٱللَّهِ لَقَدْ أَرْسَلْنَآ إِلَىٰٓ أُمَمٍ مِّن قَبْلِكَ فَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَعْمَٰلَهُمْ فَهُوَ وَلِيُّهُمُ ٱلْيَوْمَ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦٣﴾ ﴾

« Par Allah ! Nous avons effectivement envoyé [des Messagers] à des communautés avant toi. Mais le Diable enjoliva à leurs yeux ce qu'ils faisaient. C'est lui qui est leur allié aujourd'hui [dans ce monde]. Et ils subiront un châtiment douloureux [dans l'au-delà]. » [1055]

﴿ قَالَ أَرَاغِبٌ أَنتَ عَنْ ءَالِهَتِى يَٰٓإِبْرَٰهِيمُ ۖ لَئِن لَّمْ تَنتَهِ لَأَرْجُمَنَّكَ ۖ وَٱهْجُرْنِى مَلِيًّا ﴿٤٦﴾ قَالَ سَلَٰمٌ عَلَيْكَ ۖ سَأَسْتَغْفِرُ لَكَ رَبِّىٓ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ بِى حَفِيًّا ﴿٤٧﴾ وَأَعْتَزِلُكُمْ وَمَا تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَأَدْعُوا۟ رَبِّى عَسَىٰٓ أَلَّآ أَكُونَ بِدُعَآءِ رَبِّى شَقِيًّا ﴿٤٨﴾ ﴾

« (46). Il dit : « Ô Ibrâhîm, aurais-tu du dédain pour mes divinités ? Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps ! » (47). « Paix sur toi ! dit Ibrâhîm, j'implorerai mon Seigneur de te pardonner, car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits. (48). Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur. » »

[1054] S36 V60. Voir aussi S4 V117.

[1055] S16 V63.